

Huitante ans d'engagement

YVERDON-LES-BAINS La Fédération Suisse des Sourds a tenu son assemblée des délégués à Y-Parc.

PAR ROBIN BADOUX

Un grand pas avait été fait en 2025. Cette année, pour la première fois, le concours Eurovision de la chanson a été retranscrit en langue des signes, y compris les musiques. Un moment fort d'inclusion et de reconnaissance des personnes sourdes dans le pays. Et pourtant, la lutte continue pour la Fédération Suisse des Sourds (SGB-FSS) qui a célébré ses 80 ans au début du mois à Yverdon-les-Bains à l'occasion de son Assemblée des délégués à Explorit. «Le travail en 2026 se concentre au niveau politique et juridique, pour la reconnaissance et l'apprentissage de la langue des signes et l'autonomisation, l'empowerment, des personnes sourdes», résume André Marty, responsable des affaires publiques de la FGB-FSS.

Région engagée

C'est le hasard du calendrier qui fait que la fédération, dont son assemblée change de canton tous les ans, célèbre cet anniversaire particulier à Yverdon. Elle s'en sort plutôt bien, le Nord vaudois n'étant pas complètement sourd aux causes qu'elle défend. «Notre ville entretient un lien particulier avec la communauté sourde. C'est en effet à Yverdon qu'a été fondé le premier institut pour enfants sourds-muets de Suisse en 1813, encouragé par Pestalozzi», a rappelé le municipal Julien Wicki, venu souhaiter la bienvenue au nom de la Ville. Il a en outre souligné l'engagement d'Yverdon pour l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein d'institutions et d'associations de la place.

Le député Patrick Simonin a quant à lui apporté le message de bienvenue de la part du Grand conseil vaudois, mais aussi de sa commune, Rances, qui compte le premier et seul

“
Les langues des signes
forment une culture.
Ce sont des langues vivantes
qui évoluent et s'adaptent
à la société.”

ANDRÉ MARTY
RESPONSABLE DES AFFAIRES PUBLIQUES
DE LA FGB-FSS

municipal sourd de Suisse, Vincent Guyon. «Je souhaite qu'il y ait plus de sourds qui s'engagent en politique. C'est



La fédération a reçu la visite d'élus locaux. Ici de g. à dr.: Benedikt Jud, relations média de la SGB-FSS, Julien Wicki, municipal yverdonnois, Patrick Simonin, député et premier vice-président du Grand conseil vaudois, et André Marty, responsable des affaires publiques de la SGB-FSS. BADOUX

encore timide au niveau national», commente ce dernier.

Pas qu'un handicap

La route est encore longue jusqu'à l'inclusion totale des personnes sourdes dans la société, surtout que ce handicap reste aussi méconnu qu'invisible. «On voit tout de suite qu'une personne en chaise roulante est en situation de handicap. Pour une personne sourde, c'est impossible de s'en rendre compte tant qu'elle ne communique pas en langue des signes. Il s'agit de l'un de nos objectifs

importants, sensibiliser la population à l'existence des personnes sourdes et à leurs besoins», explique André Marty.

L'année 2026 sera d'ailleurs centrale dans la lutte de la fédération pour la reconnaissance des langues des signes au niveau fédéral. Car derrière le handicap, il y a aussi des enjeux culturels à promouvoir et à défendre. «Les langues des signes forment une culture. Ce sont des langues vivantes qui évoluent et s'adaptent à la société. Les personnes sourdes forment une communauté

avec une identité. C'est vraiment unique», relate le responsable des affaires publiques. Pour l'instant, seuls les cantons de Genève, Neuchâtel, Zurich et le Tessin reconnaissent la langue des signes. Dans le canton de Vaud, le Grand conseil avait accepté en 2021 une initiative pour faire reconnaître la langue des signes française (LSF). Pourtant, aujourd'hui encore, elle n'est toujours pas ancrée dans la Constitution vaudoise. La lutte continue, à l'échelle locale, comme nationale.

PARLONS FINANCES

PAR JULIEN DE ICCO CWMA - CONSEILLER FINANCIERS INDÉPENDANTS

CHRONIQUE

Le jour où vous touchez votre LPP, vous prenez la décision la plus irréversible de votre vie financière

Vous avez 64 ans. Vous venez de recevoir CHF 500'000.- sur votre compte. Ce montant doit vous faire vivre 20 ans. Peut-être 25.

Vous avez choisi le capital plutôt que la rente. Ce choix est définitif. Et la solution de placement que votre banque vous proposera dans les prochaines semaines déterminera si vous y arrivez, ou si à 78 ans, vous regardez vos relevés avec angoisse.

Ce capital n'est pas un héritage. C'est un salaire différé. Le placer sans cette réalité en tête, c'est s'exposer à un piège silencieux: devoir vendre vos investissements pour couvrir vos charges courantes.

Mars 2020. Vos placements ont perdu 25%. Vous avez besoin de CHF 4000.- pour vos factures du

mois. Vous vendez. Cette perte, vous ne la rattraperez jamais. C'est exactement ce qui arrive quand la solution choisie n'est pas conçue pour générer des revenus.

Dans d'autres établissements, ce même client aurait accédé à des solutions qui génèrent des flux réguliers sans toucher au capital. Il vit sur les revenus et conserve le contrôle du capital.

Le problème n'est pas que les banques proposent de mauvaises solutions. C'est qu'elles proposent leurs solutions. Et leur gamme ne couvre pas nécessairement ce dont vous avez besoin.

S'ajoute une réalité que les relevés n'affichent jamais clairement: les frais. Sur CHF 500'000.-, 2% de frais en trop, c'est CHF 10'000.- par an. Plus de CHF 100'000.- sur 10 ans. Deux années de dépenses évaporées en commissions invisibles.

L'indépendance d'un conseiller, ce n'est pas un argument commercial. C'est la condition pour regarder l'ensemble du marché et trouver ce qui correspond à votre vie, pas à la grille tarifaire de votre banque.

Chaque mois sans solution adaptée est un mois de revenus manqués ou de frais en trop.
Le premier entretien est gratuit et sans engagement.

jd finances
cabinet de conseil
& accompagnement
sur mesure

Yvonand - 079 502 10 56
julien@jdfinances.ch

www.jdfinances.ch



Le château à portée de main!

GRANDSON Une maquette du monument trône sur la place.



Les orateurs se sont succédé lors de l'inauguration. De g. à dr.: le directeur du Château de Grandson Camille Verdier, Georges Torti (président du Conseil des Gouverneurs LC Suisse), Thierry Sonney (président LC Grandson), Christoph Witschi (gouverneur LC), Christoph Wieland (préfet de Morat), Régine Pasche (coordinatrice LC) et le syndic de Grandson Antonio Vialatte. GABRIEL LADO

Le soleil était au rendez-vous pour l'inauguration de la maquette haptique en bronze du Château de Grandson, vendredi 12 juin en fin d'après-midi. Après deux ans d'intenses préparatifs, ce modèle réduit à l'échelle 1:75 et d'un poids de 150 kg est enfin accessible aux personnes malvoyantes, aux enfants et aux visiteurs du château fraîchement rénové. Une contribution durable lors des commémorations des 550 ans des batailles de Grandson et de Morat de 1476.

Cette réalisation a été offerte par le Lions Club Grandson Lac & Château, le bien nommé, à l'occasion de ses 20 ans. Son président Thierry Sonney et une délégation du club-service mixte ont ainsi pu accueillir

les nombreux invités au pied de la forteresse médiévale. L'inauguration a eu lieu en présence du syndic de Grandson Antonio Vialatte et de la Municipalité, du directeur du Château de Grandson Camille Verdier, de l'initiateur du projet pour Morat et Grandson, le préfet de Morat Christoph Wieland, du président du Conseil des Gouverneurs Lions Georges Torti et du gouverneur du District 102 West Christoph Witschi.

Ce projet, devisé à 40 000 francs, a également reçu le soutien de la déléguée à la culture et au tourisme de Grandson Annick Voirol. Posée sur un socle en gneiss du Tessin, offert par la Commune et réalisé par Alain Vos de Valeyres-

sous-Rances, la maquette entre parfaitement dans le thème du Lions Club, axé sur la vue.

Une seconde maquette haptique, représentant la Ville de Morat intra-muros, était inaugurée à Morat le samedi 13 juin. Un double projet Lions intercantonal dont le coût total s'élève à 180 000 francs, financé par les trois Lions Clubs Grandson Lac & Château, Morat et 3 Seen/Lacs, mais aussi par le Multi-District 102 du Lions Club suisse, de sa Fondation FLC-CH, du District 102 West, de l'Association Grandson-Murten 2026, de la Jörg Stiftung, de la FSA, Fédération suisse des aveugles et malvoyants, ainsi que des communes de Grandson et de Morat.

RÉGINE PASCHE